



## Le Fichier central des sinistres automobiles

Le Fichier central des sinistres automobiles (FCSA) est une base de données consignait tous les sinistres automobiles survenus au cours des six dernières années pour chaque détenteur de permis de conduire au Québec. L'assureur peut consulter les données inscrites au FCSA et les utiliser pour établir la prime lors de l'émission ou du renouvellement d'un contrat d'assurance automobile.

Le titulaire d'un permis de conduire a en tout temps le droit de demander son relevé de dossier de sinistres et, le cas échéant, de faire rectifier les données contenues dans son propre dossier.

### IMPORTANT

Afin d'éviter tout délai dans le traitement de votre demande, veuillez prendre note des consignes suivantes :

- Il est impératif que nous ayons  **votre signature originale**  sur le formulaire pour traiter votre demande. Les demandes par courriel et par télécopieur ne sont pas acceptées.
- Il est impératif de joindre au présent formulaire une  **photocopie de votre permis de conduire**  indiquant clairement votre nom, votre adresse et votre numéro de permis de conduire.

## Marche à suivre

### 1. Demande d'accès

Pour obtenir le relevé de votre dossier de sinistres automobiles du FCSA, vous devez :

- Compléter les  **sections A, B et D**  du présent formulaire.
- Nous retourner le formulaire original en compagnie d'une  **photocopie de votre permis de conduire**  à l'adresse suivante :

Fichier central des sinistres automobiles  
800, rue du Square-Victoria, bureau 2410  
C.P. 336, succ. Tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 0A2

Vous recevrez votre relevé de dossier  **dans les 20 jours suivant la réception de votre demande** .

Après réception, si vous avez des questions ou si vous désirez faire apporter des rectifications aux données qui y sont consignées, veuillez contacter l'agent du FCSA qui a traité votre demande.

### 2. Demande de rectification

Pour faire rectifier des renseignements contenus dans votre dossier de sinistres automobiles au FCSA, vous devez :

- Compléter les  **sections A, B, C et D**  du présent formulaire. N'oubliez pas d'indiquer les renseignements pour lesquels vous demandez une rectification  **à la section C** .
- Nous retourner le  **formulaire original**  en compagnie d'une  **photocopie de votre permis de conduire**  à la même adresse que celle mentionnée ci-dessus.

Vous recevrez d'abord votre relevé de dossier de sinistres tel qu'il apparaît au FCSA à la date de votre demande. La réponse à votre demande de rectification vous parviendra  **dans les 20 jours suivant sa réception** .

**Pour toute information, veuillez communiquer avec le  
Centre d'information sur les assurances :  
514 288-4321 (Montréal et les environs) ou 1 877 288-4321 (ailleurs au Québec)**